

LISTE DES MEMBRES

a) Pour les instances européennes :

- un·e représentant·e de la Direction générale de l'Emploi ;
- un·e représentant·e de la Direction Générale de la Politique Régionale et Urbaine.

b) Pour les autorités responsables :

- en ce qui concerne le Gouvernement wallon :
  - un·e représentant·e du Ministre, chargé de la coordination des Fonds structurels ;
  - un·e représentant·e de chaque Ministre du Gouvernement wallon ;
- en ce qui concerne le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles :
  - un·e représentant·e de chaque Ministre du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- en ce qui concerne le Collège de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale :
  - un·e représentant·e de chaque Ministre du Collège de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- En ce qui concerne les administrations assurant le rôle d'Autorité de gestion :
  - un·e représentant·e de l'Agence FSE.
  - un·e représentant·e du Département de la coordination des programmes FEDER (Secrétariat général du SPW).

c) Pour les partenaires socio-économiques et/ou les organismes intermédiaires :

- Membres communs aux programmes FSE+ « 2021-2027 WALLONIE BRUXELLES » et FEDER-FTJ « WALLONIE 2021-2027 » :
  - un·e représentant·e du Conseil économique, social et environnemental wallon (CESE) ;
  - un·e représentant·e de l'Union wallonne des entreprises ;
  - un·e représentant·e de l'Union des Classes moyennes ;
  - un·e représentant·e de l'Interrégionale wallonne de la FGTB ;
  - un·e représentant·e de la CSC ;
  - un·e représentant·e de la CGSLB (RW) ;
  - un·e représentant·e du Pôle environnement du CESE Wallonie ;
  - un·e représentant·e du Conseil wallon égalité hommes-femmes (CWEHF) du CESE Wallonie ;
  - un·e représentant·e du Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES) du CESE Wallonie ;
  - un·e représentant·e de l'Institut pour l'Egalité des hommes et des femmes ;
  - un·e représentant·e d'Unia ;
  - un·e représentant·e de la Commission Wallonne des Personnes Handicapées ;
  - un·e représentant·e de l'IWEPS ;
  - un·e représentant·e de la Société wallonne de financement et de garantie des PME (SOWALFIN) ;
  - un·e représentant·e de l'AViQ ;
  - un·e représentant·e du FOREM ;
  - un·e représentant·e de l'Institut wallon de Formation en alternance des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) ;
  - un·e représentant·e de l'Agence du Numérique ;
  - un·e représentant·e de la délégation générale Wallonie-Bruxelles auprès de l'Union européenne – Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union Européenne.

- Membres propres au programme FSE+ « 2021-2027 WALLONIE BRUXELLES » :
  - un·e représentant·e du Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) ;
  - un·e représentant·e des partenaires sociaux qui siègent au Comité de gestion de Bruxelles Formation, dont un du monde patronal et un du monde syndical ;
  - un·e représentant·e du MOC Bruxelles ;
  - un·e représentant·e du Service Personnes Handicapées Autonomie Recherchée (PHARE) ;
  - un·e représentant·e de view.brussels ;
  - un·e représentant·e de Bruxelles Formation ;
  - un·e représentant·e de la Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion socio-professionnelle (FEBISP) ;
  - un·e représentant·e du Centre de Coordination et de Gestion de l'Enseignement de Promotion sociale ;
  - un·e représentant·e du Centre de Coordination et de Gestion de l'Enseignement supérieur ;
  - un·e représentant·e du Centre de Coordination et de Gestion de l'Enseignement obligatoire ;
  - un·e représentant·e de la Fédération des CPAS ;
  - un·e représentant·e du FSE+ de la Région bruxelloise ;
  - un·e représentant·e du FSE+ de la Communauté germanophone ;
  
- Membres propres au programme FEDER-FTJ « WALLONIE 2021-2027 » :
  - un·e représentant·e de Wallonie Développement ;
  - un·e représentant·e de l'association des Chambres de Commerce et d'Industrie de Wallonie ;
  - un·e représentant·e du Pôle politique scientifique-CESE ;
  - un·e représentant·e de la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW) ;
  - un·e représentant·e de l'Union des Villes et des Communes ;
  - un·e représentant·e de l'Association des provinces wallonnes ;
  - un·e représentant·e de Wal-TECH ;
  - un·e représentant·e de l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) ;
  - un·e représentant·e du Commissariat général au Tourisme
  - un·e représentant·e d'Infor jeune.
  
- d) Pour la coordination administrative :
  - des représentant·es de l'Agence FSE ;
  - des représentantes du Département de la Coordination des Programmes FEDER ;
  - un·e représentant·e de l'autorité comptable du Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles ;
  - un·e représentant·e de l'autorité d'audit du Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles ;
  - un·e représentant·e de de l'autorité d'audit du Programme FEDER « Wallonie 2021-2027 ».
  
- e) Pour les aspects transversaux de l'environnement et l'aménagement du territoire :
  - un·e représentant·e du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement ;
  - un·e représentant·e Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine et Energie.